

La carte scolaire que vos recteurs ont méritée ... !

L'équation était connue : 16 000 suppressions et 13 leviers donnés aux recteurs pour les trouver. Pour les y encourager, une prime au mérite pouvant atteindre 22 000 €(soit plus que le salaire d'un enseignant débutant...) a été créée en novembre dernier.

La tronçonneuse a bien fonctionné.

Dans le premier degré, les 5600 surnombres disparaissant vont laisser entiers les problèmes de remplacement et de formation des maîtres. Comme si ça ne suffisait pas, 3367 postes supplémentaires sont repris.

Le taux de scolarisation des deux ans a baissé à 15% en 2010, soit un taux plus bas qu'il y a ... 50 ans ! Alors que la loi Fillon oblige à prévoir cette scolarisation dans l'éducation prioritaire, les moyens qui y sont consacrés ne permettent plus d'y faire face. Les suppressions opérées vont encore contraindre l'accueil des tout-petits.

La formation continue représentait trois jours en moyenne en 2010, on est loin de l'obligation moyenne d'une semaine par enseignant. Elle risque d'être laminée en 2011.

Dans le second degré, il faudra accueillir près de 50 000 élèves supplémentaires avec 4800 postes de moins. La poussée des effectifs est particulièrement sensible en collège avec des hausses supérieures à 15 000 élèves par an depuis 2009. Seule solution proposée pour y faire face ... « entasser » les élèves en faisant passer les effectifs par classe à trente élèves !

Toutes ces raisons ont amené les syndicats de l'Unsa Education à prendre la décision de ne pas siéger lors du CTPM où étaient présentées ces mesures : tout étant déjà décidé. Cette première était d'autant plus justifiée que l'enseignement privé voit ses postes augmenter malgré des effectifs en baisse.

Une bonne raison de plus pour participer, avec le SE-Unsa, à l'action du 22 janvier.

Guy BARBIER